

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 14 octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Labenne, sous la présidence de Mme CHESSOUX Stéphanie, Maire.

Présents : tous les membres à l'exception de MAÏS Jean-Michel, AURIOL René et ETCHEVERRY Anne qui ont donné respectivement pouvoir à LE COADIC Bruno, DELPUECH Jean-Luc et CHESSOUX Stéphanie.

Absent(s) excusé(s) : LAPENU Marie-José, BREVET Véronique, PELLETIER Mathieu, CHAVES Jonathan et BELLOCQ Aurélien.

ORDRE DU JOUR

Après avoir procédé à l'appel des membres, Madame la Maire désigne Jérôme PETITJEAN en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.

Madame la Maire évoque ensuite les décisions prises par elle en vertu des délégations que le Conseil Municipal lui a confiées :

- Avenant n°1 au lot 2 Charpente (SUSCOSSE) + 2 480€ pour un nouveau montant du marché à 219 223€, et n°2 au lot 2 aussi (+ 3 108,54) pour un nouveau montant de 222 331,54 € H.T. au marché de désamiantage de la toiture du basket et du trinquet.
- Attribution des lots au marché de travaux pour l'amélioration du complexe sportif.

LOTS	ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 1 – VRD	SN LAUSSU 2250 Route des Lacs 40660 MESANGES	50 173,91 €	60 208,69 €
LOT 2 – DEMOLITIONS – FONDATIONS - GROS OEUVRE	ENTREPRISE DE BATIMENT ANGLOY 24 Chemin de Hayet 64100 BAYONNE	93 481,09 €	112 177,31 €
LOT 3 – CHARPENTE BARDAGE	EURL DUPOUY-MON CHARPENTIER 70 Allée Labranère 40440 ONDRES	13 156,60 €	15 787,92 €

LOT 4 – COUVERTURE ETANCHEITE	SUD ATLANTIQUE ETANCHEITE 240 RUE DE SOUSPESSE 40390 ST MARTIN DE SEIGNANX	13 341,10 €	16 009,32 €
LOT 5 – MENUISERIES EXTÉRIEURES	SARL D'EXPLOITATION MIROITERIE DU GAVE 876 RN 117 64300 BAGTS DE BEARN	14 948,00 €	17 937,60 €
LOT 6 – PLATRERIE	BUBOLA PLATRERIE 2510, avenue du Maréchal Juin 40000 MONT-DE-MARSAN	20 678,66 €	24 814,39 €
LOT 7 – CHAPE CARRELAGE FAIENCE	SARL BUSO PATRICK 7 ROUTE DE BAYONNE 64230 POEY DE LESCAR	38 526,56 €	46 231,87 €
LOT 8 – MENUISERIES INTERIEURES	SAS MENUISERIE DELMON ZA DU BASTA 40990 SAINT VINCENT DE PAUL	32 228,00 €	38 673,60 €
LOT 9 – PEINTURE	Sas TRIEUX FRERES ET FILS ZAC DU PLATEAU AVENUE DU CORPS FRANC POMMIES 64320 BIZANOS	12 515,00 €	15 018,00 €
LOT 10 – ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	SUDELEC COTE BASQUE ZI SAINT ETIENNE 1 CHEMIN DE LA HUMERE 64100 BAYONNE	26 701,02 €	32 041,22 €
LOT 11 – PLOMBERIE/SANITAIRE – VENTILATION	SARL SN FAUTHOUX 8 RUE CHAPELET 64200 BIARRITZ	62 070,90 €	74 485,08 €
	TOTAL	377 820,84 €	453 385,01 €

- Modification de l'arrêté de régie de recettes Photocopies.
- Attribution des lots pour le marché de travaux de rénovation de la piscine du camping.

LOTS	ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 1 – Reprise d'étanchéité des bassins, du pédiluve et du bac tampon	SIMAO MPS 120 rue de Dardas 40170 Saint-Julien-En-Born	51 246.00 €	61 495.20 €
LOT 2 – Réalisation de plages en béton lissé	UNELO 465 Avenue Larrigan 40510 SEIGNOSSE	86 303.12 €	103 563.74 €
LOT 3 – Réalisation de garde-corps et clôture périphérique	IDVERDE 183 Rue du Pays d'Orthe 40230 Saint-Geours-de-Maremne	10 400.00 €	12 480.00 €
	TOTAL	147 949,12 €	177 538,94 €

- Attribution des lots pour les équipements de protection individuelle et les vêtements professionnels des agents, dans le cadre du groupement de commandes porté par MACS :
Lot 1 et 2 : France Sécurité Lot 3 : Gedivepro
 - Avenant n°1 au lot 1 (désamiantage) à l'entreprise Lapeyre ; + 2 380 € ce qui porte le marché à un montant de 121 0000 € H.T., pour le désamiantage de la salle de basket et du trinquet.

အမှုအမှုအမှုအမှုအမှုအမှုအမှုအမှုအမှုအမှု

2025-10-14-01/66 TARIFS CAMPING 2026

Madame Benoit-Delbast, adjointe en charge du Camping Municipal, présente les tarifs 2026 du Camping les Pins Bleus.

Suivant les types d'emplacement et la période estivale, les tarifs sont augmentés de 2,5%, voire 5%. Adopté à l'unanimité.

2025-10-14-02/67 GARANTIE DE PRET PROCIVIS

Madame la Maire évoque le projet en cours d'aménagement du lotissement Patio Verde qui va accueillir, entre autres, 8 logements sociaux sous forme de B.R.S.. La Commune garantit une part (le 1/3 du quart) du prêt contracté par Procivis auprès de la Banque des Territoires.

Adopté à l'unanimité.

2025-10-14-03/68 FRAIS CONGRES DES MAIRES

Madame la Maire demande au Conseil la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement occasionnés par l'inscription au Congrès des Maires de France de 13 conseillers municipaux.

Adopté à l'unanimité.

2025-10-14-04/69 REPARTITION FRAIS D'ETUDES ZONE DU PONT

Dans le cadre de l'aménagement de l'OAP n°3 dite « Gobe-mouche » la Commune a avancé les frais d'études pour son compte et celui des deux autres colotis. Le Conseil approuve à l'unanimité la convention prévoyant le partage des frais engagés au prorata des logements réalisés.

2025-10-14-05/70 CONVENTION DU MECENAT DU CAMPING SYLVAMAR

Le propriétaire du Sylvamar souhaite mettre à disposition des services de la Mairie et des associations labennaises une navette 9 places. Le Conseil Municipal approuve la convention financière organisant cette mise à disposition.

Madame la Maire tient à remercier chaleureusement Monsieur Luc Dulavet pour son geste.

Madame la Maré tient
Adopté à l'unanimité.

2025-10-14-06/71 CONTRIBUTION FINANCIERE NSXL

Christelle Dubos, adjointe à la sécurité, présente le dispositif mis en place par le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises en partenariat avec le Département des Landes en vue de mettre en place un dispositif de sécurisation des usagers fréquentant les plages, et ce, toute l'année. Interventions dans les écoles, patrouilles sur les plages l'hiver, prolongation des ailes de saisons, le dispositif est expérimental et permettra l'affectation d'un MNS à l'année sur chaque commune.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les conventions d'engagement financière pluriannuelles, 2 465 euros pour Labenne en 2025, 6 6618 en 2026 et 2027.

2025-10-14-07/72 PARTICIPATION COMMUNALE A L'EPFL

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la participation annuelle à l'EPFL, 15 716 euros pour l'année 2025.

2025-10-14-08/73 DECISION MODIFICATIVE 1 AU BP COMMUNE

Madame la Maire présente les décisions modificatives à apporter au budget municipal 2025, soit pour financer l'opération NSXL, soit pour des annulations de titres sur exercices antérieurs ; En outre, 50 000 € sont attribués en subvention de fonctionnement pour la Résidence Autonomie qui ouvre ses portes le 1^{er} Novembre 2025.

portes le 1^{er} Novembre.
Adopté à l'unanimité.

2025-10-14-09/74

ACQUISITION GRACIEUSE RUE DES TILLEULES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition gracieuse de la parcelle AL 629 (136 m²) rue des Tilleuls appartenant aux consorts Cazenave dans le cadre d'un élargissement de voie.

2025-10-14-10/75

CESSION D'UN LOT CHEMIN DU HERON

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la cession d'une parcelle de 1 454 m² (avec une partie constructible de 854 m²), chemin du Héron (B1436) à M. Echeveste et Mme Leray au prix de 200 000€.

2025-10-14-11/76, 2025-10-14-12/77 et 2025-10-14-13/78

ACQUISITIONS GRACIEUSES

RUE DES PINSONS

Le Conseil Municipal approuve les acquisitions gracieuses, pour élargissement de la rue des Pinsons, de trois parcelles (AL380 7 m² aux consorts Burstert), (AL400 45 m² aux consorts Heffner), (AL401 50m²) aux consorts Dansan/Inizan).

Adopté à l'unanimité.

2025-10-14-14/79

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

Les conseillers autorisent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint d'animation pour envisager la titularisation au 1^{er} décembre 2025 d'un agent sous contrat depuis plusieurs années.

2025-10-14-15/80

APPROBATION DU PROJET DE PLH

Jean-Luc Delpuech présente le troisième Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes MACS pour la période 2026- 2032.

Ce document, à partir de l'analyse de l'existant, de la demande très forte en logement, de l'inflation des prix de vente définit des objectifs en termes de production de logements.

Il préconise, entre autres, pour les communes littorales un objectif de 35% de logements locatifs sociaux et 20% de logements en accession à la propriété.

Le PLH intervient aussi pour définir la typologie des logements entre les T1 et les T4.

Après en avoir débattu, le conseil approuve le PLH3 à l'unanimité.

Séance levée à 19h40.

A Labenne, le 15 Octobre 2025

Le secrétaire de séance

Jérôme PETITJEAN





La Maire,

Stéphanie CHESSEOTTE

